

Grenoble, le 19 juin 2018

La directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Isère

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Etablissements publics et privés

Service académique
des bourses

OBJET : Demandes de bourse de lycée

Réf N°108

La campagne annuelle pour les nouveaux demandeurs de bourse de lycée est prolongée jusqu'au 13 juillet 2018.

Affaire suivie par
Brigitte PLA

Téléphone
04 76 74 79 51

Mét :
bourses@ac-grenoble.fr

Seules les demandes présentées à l'aide de l'imprimé disponible en établissement ou sur www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee pourront être déposées dans l'établissement fréquenté en 2017-2018 ou, à **titre exceptionnel**, dans l'établissement d'inscription pour la rentrée 2018-2019 lors de l'inscription au lycée dans les premiers jours de juillet. Les demandes pourront également être, à défaut, adressées directement au service académique des bourses.

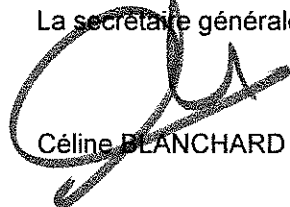
Adresse postale
Cité administrative
Rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble Cedex 1

La demande de bourse par le téléservice ne sera plus accessible au-delà du 20 juin 2018.

Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Pour mémoire, aucune demande ne doit être refusée en établissement. Seul le service académique des bourses est habilité à prononcer les refus pour hors délai.

Pour la rectrice et par subdélégation
de la directrice académique
La secrétaire générale,



Céline BLANCHARD